

JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2014 – État des lieux

LE MARCHÉ SUISSE DU TRAVAIL – UN MODÈLE DE RÉUSSITE QUI A DE L'AVENIR?

Par Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

Seul le texte prononcé fait foi

«Le marché suisse du travail – un modèle de réussite qui a de l'avenir?». Tel est le thème sous lequel est placée la JOURNÉE DES EMPLOYEURS 2014. Nous traitons ainsi un sujet essentiel pour la compétitivité de l'économie suisse, et qui revêt une acuité nouvelle depuis la votation populaire du 9 février 2014. Nul doute que le point d'interrogation de notre titre va vous occuper longtemps encore. De nombreuses questions attendent encore une réponse et l'incertitude liée au résultat du 9 février doit être rapidement dissipée dans l'intérêt des entreprises. Aujourd'hui déjà, en effet, un certain nombre de décisions sont déjà différées en matière d'investissement et des scénarios de rechange étudiés fiévreusement. Nous devons réagir sans tarder pour rétablir le climat de confiance dont a besoin l'économie en termes de planification. Je vais approfondir ce point dans un premier temps, puis j'évoquerai les autres défis – passablement nombreux – qui nous attendent à l'avenir. Sur quoi notre orateur invité, le Conseil fédéral Schneider-Ammann, vous livrera sa vision des choses.

Le cas particulier suisse

Notre directeur et moi-même avons participé récemment à un congrès international des associations économiques européennes, à Athènes. Ce qui nous a frappés, après le tour d'horizon de la situation par les divers États participants, c'est que tous ces États ont exprimé la volonté de redresser leur croissance et d'améliorer leur compétitivité. Alors que dans notre pays – et c'est visiblement un résultat de notre croissance supérieure à la moyenne européenne – on semble vouloir le contraire: mettre en discussion une limitation de la croissance, un durcissement des réglementations et des contrôles étatiques. Pour autant, je ne me moque pas de cette situation, car les sensibilités de la population doivent être prises au sérieux – et je dirai encore un mot là-dessus plus tard – mais en attendant, on peut facilement se rendre compte à quel point nous pouvons paraître exotiques, en tant que représentants de la Suisse, parmi ces représentants d'autres États.

Si le marché suisse du travail est un «modèle de réussite», ce n'est pas seulement grâce à sa flexibilité et à son ouverture. Il doit aussi sa robustesse à beaucoup d'autres éléments comme un partenariat social fiable, des assurances sociales saines, un système de formation efficace. Dans le passé, la Suisse a pu tirer profit de ces précieuses valeurs. Permettez-moi à ce stade – avant de parler de l'avenir – d'évoquer la situation économique actuelle de la Suisse.

La Suisse a commencé l'année 2014 à un rythme moins soutenu que prévu. Le baromètre conjoncturel du KOF a certes affiché sur les trois premiers mois une tendance à la hausse, qui ne s'est pas atténuée sous l'effet du oui à l'initiative sur l'immigration de masse. Ces dernières semaines, toutefois, la situation s'est légèrement dégradée. Le KOF a récemment revu ses prévisions à la baisse, soit de 2 à 1,8 pour cent. De même, son pronostic pour 2015 a été ramené de 2,1 à 2 pour cent. Par rapport aux années précédentes, les paramètres de croissance se sont légèrement modifiés. Dans les mois à venir, un certain tiédisme semble guetter l'économie domestique. D'un autre côté, de légères impulsions de croissance de l'économie mondiale ont des effets positifs sur l'économie suisse d'exportation. On s'attend à des taux de croissance de 3 à 4 pour cent. Les États-Unis, en particulier, semblent être sur la voie du redressement. Evoluent positivement aussi les prévisions économiques concernant l'Europe, même si le tableau reste dominé par de lourdes incertitudes. L'image de

l'économie mondiale apparaît toutefois légèrement brumeuse du côté de l'Asie et des États BRIC. Les moteurs qu'étaient récemment encore la Chine, le Brésil, ou la Russie ont un peu perdu de leur allant.

L'évolution des exportations de la chimie et pharmacie, de l'industrie des matières plastiques et de l'horlogerie demeure dynamique. Ces dernières années, ces secteurs ont souvent montré qu'ils sont relativement plus indépendants de la conjoncture que d'autres branches de l'économie. Dans l'économie domestique, en revanche, la croissance jusqu'ici continue de la construction va ralentir à moyen terme. Les causes en sont nombreuses. Des facteurs politiques et de réglementation joueront certainement un rôle essentiel. De manière générale – et le oui à l'initiative sur l'immigration de masse y est pour beaucoup – un regain de prudence se fait jour en matière d'investissements, qui pèse sur la croissance.

Concernant le marché du travail, les perspectives s'éclaircissent toujours. Selon les dernières évaluations de l'Office fédéral de la statistique, les effectifs de personnel vont poursuivre leur progression. Le nombre de postes vacants croît également.

Globalement, malgré des signaux modérément positifs, nous ne devrions pas ignorer que les risques conjoncturels vont augmenter, du moins à moyen terme. D'une part, la question se pose de savoir comment les partenaires économiques importants de la Suisse appréhendent leurs problèmes structurels pour l'avenir. D'autre part, la politique monétaire, toujours extrêmement expansive – notamment celle des États-Unis et de l'UE – annonce des migraines futures aux économistes. Il est clair que son abandon laissera des traces. Enfin, et je dois bien sûr le rappeler une fois de plus ici, la manière dont on appliquera les objectifs et décisions de politique intérieure, notamment le système de contingentement, sera déterminant pour l'économie suisse. A ce titre, de nouveaux risques plus importants, aujourd'hui encore difficiles à cerner, se dessinent, qui auront une influence, bien entendu, sur l'avenir de nos relations avec l'Europe.

L'économie en régime de campagne

Depuis un certain temps, l'économie, ou ses associations, fonctionnent en mode «campagnes». A un rythme quasi trimestriel, le peuple est appelé à voter sur des questions liées au marché du travail ou aux salaires. L'initiative 1:12 a été suivie de celle sur l'immigration de masse et celle sur le salaire minimum le sera par l'initiative Ecopop. L'économie est donc sollicitée. Un engagement supplémentaire des entreprises – à côté de leur appui habituel – est indispensable pour articuler nos arguments de manière crédible. Ce surcroît d'efforts réclamé à fréquence élevée est nouveau pour les chefs d'entreprise. Mais le résultat très net de l'initiative sur le salaire minimum a montré toute l'importance d'une mobilisation forte.

Après un non très net (65,3 pour cent) à l'initiative 1:12, les électeurs ont rejeté par une majorité encore plus forte (76,3 pour cent) l'initiative des syndicats sur le salaire minimum. Alors que les messages des employeurs ont clairement convaincu l'opinion pour les deux initiatives précitées, ce ne fut pas le cas pour celle sur l'immigration de masse. A y regarder de près, le débat public sur cette dernière ne portait pas sur la thématique du marché du travail, mais en premier lieu de l'immigration de *personnel*. Bien plus – c'est ainsi du moins que son contenu était expliqué à la population, par les initiants surtout – l'économie n'aurait pas été privée de la main-d'œuvre nécessaire. Les principales thématiques de la campagne de l'UDC étaient la croissance de la population et la surpopulation étrangère. A ce propos, l'analyse Vox récemment publiée confirme un conflit, dans la population, entre deux conceptions de valeurs et points de vues sur l'identité nationale.

Il ressort actuellement des discussions sur la mise en œuvre de cette initiative que – selon les effectifs maximums fixés, l'ampleur et le début d'une éventuelle limitation de l'immigration – le marché de l'emploi sera directement concerné. On ignore encore totalement comment et à quel rythme le potentiel autochtone pourra être épuisé sitôt mises en place les éventuelles limitations de l'immigration.

Pour aboutir à un dénominateur commun, il faudra du doigté et de la volonté d'aboutir. Les travaux dans ce sens sont en bonne voie.

Pour l'économie, la question de savoir comment l'Europe réagira aux propositions helvétiques de mise en application est un gros souci. Pour l'Union patronale suisse (UPS), il est essentiel qu'une adaptation de la Constitution reste aussi proche que possible de l'ALCP – toute autre approche, influencée par des considérations tactiques, reviendrait à jouer avec le feu. Il n'est cependant pas certain que l'UE accepte les inévitables renégociations de l'accord sur la libre circulation. Une violation durable et grave de l'une de ses libertés fondamentales ne serait que difficilement tolérées par l'UE pour des raisons de politique intérieure et mettrait donc en danger l'ensemble des accords bilatéraux. Un risque que l'économie ne peut prendre.

Parallèlement à la recherche de solutions en vue de l'application de l'initiative sur l'immigration de masse, à laquelle l'UPS contribue de manière significative avec son propre modèle, notre association veut aborder activement la question de l'exploitation du potentiel local. Avec notre initiative «Marché du travail 45plus», nous avons créé à cette fin non pas un *think tank* mais un *act tank*. Le but de cet *act tank* est de capitaliser le potentiel indigène: réinsertion professionnelle des femmes et recours aux capacités des travailleurs seniors. De concert avec les entreprises, les associations de branches, les autorités œuvrant sur le marché de l'emploi et d'autres intervenants, des mesures sont définies pour améliorer l'utilisation du potentiel local; des adaptations des bases légales sont mises en route, des exemples de *best practice* issus de la pratique en entreprise sont développés et il est sensibilisé à cette problématique.

La productivité du marché du travail et l'état des assurances sociales sont un indicateur de santé d'une économie. Dans ce domaine également, la nécessité d'agir est patente. Je vais à présent m'en expliquer.

Les réformes de politique sociale

La procédure de consultation relative à la réforme Prévoyance vieillesse 2020 s'est achevée il y a peu. Ce sera l'un des plus grands défis de politique sociétale et sociale des années qui viennent. L'enjeu consiste, dans une société qui vieillit, à assurer la durabilité du système de prévoyance vieillesse élaboré tout au long de ces dernières décennies et qui a fait ses preuves. Les milieux économiques sont favorables à la vision d'ensemble des premier et deuxième piliers présentés par le Conseil fédéral. Mais ils refusent en bloc et résolument son *paquet* global, qu'ils jugent surchargé et trop coûteux. Ils insistent sur la nécessité de le fractionner par étapes et selon des priorités. Ils ne sont pas disposés à prendre le risque d'un naufrage intégral du projet et d'investir des années précieuses dans une réforme dont les perspectives de succès sont d'entrée de cause minimales. Il est urgent d'agir: compte tenu de l'évolution démographique, il faudra réaliser ces prochaines années dans l'AVS des recettes supplémentaires et des économies se chiffrant en milliards. Dans le deuxième pilier, en raison de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse du rendement des capitaux, il ne sera plus possible de financer les rentes au taux de conversion minimal actuel.

C'est pourquoi Economiesuisse et l'Union patronale suisse qui est responsable du dossier de la politique sociale ont décidé d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis de la société et ont formulé des propositions de réforme concrètes sur la base d'un Plan directeur pour une réforme de la prévoyance vieillesse. Le but était, en dépit du défi financier, de prévenir la baisse des rentes de vieillesse. Je tiens à rappeler encore une fois ici nos exigences: entamer un processus progressif d'adaptation du système aux besoins de financement, avec priorisation claire et fractionnement des propositions contenues dans le paquet global surdimensionné.

A l'issue de la procédure de consultation, il incombe au Conseil fédéral de prendre ses résultats au sérieux et de poser les jalons qui s'imposent. C'est ainsi que le Parlement pourra avoir une chance d'arriver, dans un délai raisonnable et après plusieurs années perdues à chercher des progrès via des

réformes de la prévoyance vieillesse, à atteindre à nouveau des résultats dans ce domaine. Il est aussi très important, du point de vue du fonctionnement de notre démocratie, que le Conseil fédéral tienne compte des résultats de la procédure de consultation et ne se contente pas de laisser le soin au Parlement de constituer des majorités sur un paquet de réformes manifestement surchargé et sans chances de succès politique.

En résumé, les résultats de la procédure de consultation permettent de dégager une voie débouchant sur une réforme de la prévoyance vieillesse portée par le centre droit et susceptible de rallier une majorité. Le but est de maintenir le niveau des prestations actuelles, toutefois sans les augmenter. Comme nous l'avons déjà répété plusieurs fois, il faudrait s'attaquer à deux projets centraux absolument prioritaires. Le premier comprendrait la fixation de l'âge de la retraite à 65 ans pour les hommes et les femmes, un relèvement modéré de la TVA de 0,6 pour cent en deux étapes, obligatoirement lié au relèvement de l'âge de la retraite et à l'abaissement du taux de conversion à 6 pour cent, compte tenu des mesures de compensation. Le deuxième projet comporterait la règle de stabilisation en deux étapes pour l'AVS, c'est-à-dire un automatisme englobant les éléments suivants: augmentation progressive de l'âge de référence de la retraite de 24 mois au maximum en cas de besoin, assortie d'un nouveau relèvement de la TVA de 0,4 pour cent au maximum. Toutefois, ces mesures ne seraient appliquées que si la situation financière de l'AVS devenait critique. En même temps, elles montrent la voie, pour l'avenir, d'une meilleure couverture des besoins en main-d'œuvre par du personnel indigène en vue de tenir compte du vieillissement de la population.

Du côté des syndicats, on ne perçoit guère d'apport constructif. Ils veulent toujours recourir à l'instrument du relèvement de l'âge de la retraite des femmes en contrepartie de prestations plus élevées. Ils soutiennent le processus de réforme par leur initiative populaire AVSplus qui demande une augmentation des rentes AVS de 10 pour cent. Le financement de ce projet demeure vague. Relèvement des cotisations salariales? Impôt sur les successions? Ces revendications sont surtout de nature tactique et ne favorisent pas la recherche de solutions. Elles lui nuisent et diffèrent le processus de réforme. Nous combattons vigoureusement cette initiative car il n'est pas acceptable d'aggraver les problèmes financiers prévisibles de l'AVS en y ajoutant des dépenses de plusieurs milliards.

Outre la révision de la prévoyance-vieillesse, il y a encore un autre objet central de politique sociale qu'il ne faudrait pas perdre de vue: l'assainissement de l'assurance invalidité.

En matière d'assurance-invalidité, la marge de manœuvre est de plus en plus étroite. Après l'échec au Parlement du volet 6b de la révision de l'AI, indispensable, le succès de l'assainissement de l'AI sera plus incertain que jamais sans ces mesures d'économies supplémentaires. Et cela malgré l'objectif manquant singulièrement d'ambition de n'amortir la montagne de dettes restante de 14 milliards de francs que d'ici l'année 2030. A première vue, le résultat de répartition de l'AI de l'année dernière, de 509 millions de francs, et le résultat d'exploitation, de 586 millions de francs, indiquent un succès. Mais il n'en est rien. Jusqu'à 2017, l'AI recevra chaque année une injection financière de plus d'un milliard de francs au titre du financement additionnel de la TVA limitée dans le temps. En outre, la Confédération prendra encore à sa charge les intérêts débiteurs spéciaux de près de 200 millions de francs vis-à-vis de l'AVS, intérêts qui devraient en fait être supportés par l'AI. Sans ces facteurs, l'assurance-invalidité aurait normalement dû enregistrer à nouveau des chiffres rouges en 2013. Il est de plus en plus douteux qu'elle parvienne à partir de 2018 – quand les deux aides mentionnées ci-dessus seront supprimées – à réaliser elle-même un résultat positif. En outre, pour amortir ses dettes, elle devrait produire chaque année des excédents suffisants. Ces sombres perspectives placent le Conseil fédéral devant un défi. Nous demandons depuis longtemps, dans un premier temps, au moins le repêchage des mesures en soi incontestées de la révision 6b de l'AI qui a échoué. Une motion identique est déjà pendante devant le Parlement et il appartient maintenant au Conseil fédéral de

présenter encore une fois ces mesures au Parlement, le plus rapidement possible. Le gouvernement devrait aussi exploiter la marge d'optimisation qui existe au niveau de l'ordonnance. Mais cela ne sera pas encore suffisant. Aujourd'hui déjà, il apparaît qu'à moyen terme, le Conseil fédéral devra présenter d'autres mesures d'économies. Ce faisant, il tiendra enfin sa promesse prononcée lors de la votation populaire sur le financement additionnel limité dans le temps, selon laquelle celui-ci devrait être complété dans une étape ultérieure par des mesures d'économies. A ce jour, le gouvernement n'a pas encore honoré la promesse qu'il avait faite au peuple. La décision de la Commission de la sécurité sociale du Conseil national de reprendre en automne ses délibérations sur les mesures interrompues concernant un potentiel d'économies d'une centaine de millions de francs est donc logique. Il y a lieu de la saluer. Elle permettrait de donner suite à notre requête. Le Parlement ferait bien de mettre sous toit ce potentiel d'économies.

Après ce tour d'horizon de politique sociale, je souhaite aborder un thème qui me tient très à cœur, mais qui me cause aussi quelques soucis. Il s'agit d'un pilier historique du modèle suisse de succès: le partenariat social.

Le partenariat social en danger

Le régime «campagnes» dont j'ai parlé au début de mon exposé à propos des dossiers qui mobilisent l'UPS a des conséquences sur les relations entre partenaires sociaux. Les deux initiatives consécutives qui ont donné lieu régulièrement à des entretiens contradictoires entre partenaires sociaux ont laissé des traces au quotidien. D'autres thèmes, qui étaient abordés dans le passé sur une base bilatérale et constructive tournée vers des solutions ont été différés, quand on n'a pas simplement évité les possibilités de rapprochement. Il est évident que l'étalement de controverses en public et la recherche de compromis autour d'une table de négociations s'excluent mutuellement.

C'est aussi ce point qui a provoqué un tel rejet de l'initiative sur les salaires minimums. Se montrer ouverts à des salaires minimums inférieurs autour de la table de négociations pour les remettre ensuite en question au moyen d'une initiative populaire, ce n'est pas crédible. Les syndicats devraient retrouver le chemin du dialogue entre partenaires sociaux. Une séparation stricte entre manœuvres politiques et partenariat social s'impose. Si elle ne se réalise pas, notre système de relations sociales qui s'est développé au cours de l'histoire et qui a fait ses preuves risque bien d'être abandonné.

Avec un résultat très net de 76,3 pour cent de «non», les employeurs se posent aussi très sérieusement cette question: les syndicats représentent-ils encore les intérêts des travailleurs lorsqu'ils formulent des revendications auxquelles le peuple inflige un tel revers et auxquelles même leurs membres n'adhèrent pas? La politique d'association catégorielle semble supplanter le rôle original des syndicats, celui de représentation collective des intérêts. Pour l'avenir, cette orientation nuit à leur crédibilité et à la légitimité de leur représentation. De tels comportements suscitent du côté des employeurs les réflexes de défense correspondants. Or, au vu des défis qui nous attendent, la nécessité de trouver un terrain d'entente entre partenaires sociaux devrait aller de soi. Leurs activités devraient être dominées par le souci de trouver des solutions dans l'intérêt général et non par la volonté de politiser des thèmes dans leur propre intérêt d'associations. Plutôt que de chercher le bonheur à coup de campagnes de votations et de lancer des initiatives vouées à l'échec, il conviendrait de mieux cibler l'engagement des forces. Sans une autocritique suivie d'effets, le partenariat pourrait bien être totalement abandonné, ce qui serait fatal à la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse ou à la réforme de la prévoyance vieillesse.

Un autre thème qui a pu être traité jusqu'ici au niveau du partenariat social et pratiquement en dehors du cadre politique est celui des mesures d'accompagnement (FlaM). Mais là aussi, les syndicats semblent vouloir s'écarter de la voie qui a fait ses preuves et tenter de mettre la voie politique au premier plan. Nombreux sont ceux qui cherchent aujourd'hui à tirer profit de la situation peu claire et très dangereuse pour la place économique suisse issue du vote du 9 février 2014 dont j'ai parlé précédem-

ment. Si les uns, dans la perspective de l'introduction d'un système de contingents, menacent de manière irréfléchie d'abandonner immédiatement toutes les dispositions de protection des salaires (FlaM), les syndicats de leur côté saisissent l'opportunité offerte par la situation actuelle pour pratiquer une politique purement syndicale sous prétexte de lutte contre les abus.

Mais il existe aussi des événements positifs qui attestent la capacité de fonctionnement du partenariat social. C'est cette ligne que nous voulons suivre et qui doit servir de modèle pour l'avenir. Entre dans cette catégorie le compromis négocié l'année dernière entre partenaires sociaux sous le patronage de l'UPS sur la révision de la loi sur l'assurance-accidents. Il s'agit maintenant de s'atteler rapidement à la révision et de la mettre en œuvre. Le Conseil fédéral a déjà ouvert la procédure de consultation et se propose de présenter bientôt son message rédigé sur la base d'un compromis.

Permettez-moi de terminer mon tour d'horizon de la politique patronale par une mise en perspective:

Perspectives

Afin que le marché suisse du travail demeure un modèle de réussite qui ait de l'avenir, des efforts s'imposent dans différents domaines. La flexibilité et l'ouverture de ce marché sont en danger. La mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse doit tenir compte des besoins de l'économie. La semaine dernière, le Conseil fédéral a présenté son concept d'application. Malheureusement, celui-ci n'exploite pas la marge de manœuvre offerte par le texte de l'initiative pour assurer une mise en œuvre aussi proche que possible de l'ALCP. Il est douteux que l'Europe accepte l'approche du Conseil fédéral et qu'elle soit disposée à renégocier l'accord de libre circulation sur de nouvelles bases. De plus, le mécanisme de fixation de chiffres et de contingents maximums qui est proposé ne tient pas suffisamment compte des intérêts des employeurs dans la mesure où les partenaires sociaux ne seront pas associés à l'organe consultatif, mais uniquement entendus. Pour préserver les accords bilatéraux, nous allons continuer de faire valoir avec force nos positions. De son côté, l'économie contribuera à détendre la situation en exploitant mieux le potentiel du personnel indigène. A ce niveau, l'UPS participe activement à l'effort avec son initiative «Marché du travail 45plus».

Mais en politique sociale également, la position de l'UPS est claire: les employeurs veulent apporter une contribution constructive à la solution des problèmes. C'est pour cette raison qu'ils ont formulé un projet de réforme visant à fractionner le paquet global de prévoyance vieillesse et à établir des priorités entre ses différents éléments.

Toutefois, il n'y aura de résultats dans l'intérêt de l'économie et de la société que si le partenariat social remet à l'honneur ses valeurs originelles, c'est-à-dire la collaboration en dehors des milieux politiques, autour d'une table de négociation. C'est dans ce cadre qu'autrefois, les partenaires pouvaient fêter leurs succès. Les employeurs attendent des syndicats qu'ils retrouvent ce fil et qu'ils soient prêts à renouer avec ce dialogue, qui avait été si fructueux. Pour notre part, nous y sommes prêts.

+++++

Après mon exposé, je souhaite encore attirer votre attention sur un point particulier. La place économique suisse ne se caractérise pas uniquement par les conditions-cadre dont nous avons parlé, mais aussi tout particulièrement par son système de formation de haut niveau.

L'année de la formation professionnelle – SwissSkills Berne 2014

Le conseiller fédéral Schneider-Ammann, notre hôte d'aujourd'hui, a déclaré l'année 2014 année de la formation professionnelle, dix ans après l'entrée en vigueur de la loi sur la formation professionnelle. Le système de formation dual est devenu en Suisse un modèle à succès. Ses points forts – perméabi-



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

lité, lien direct avec le monde du travail, possibilités de carrières – ne sont parfois pas encore assez connus. C'est pourquoi différentes manifestations sont organisées à ce sujet tout au long de l'année. Pour ma part, je me permets de vous signaler un nouvel événement: SwissSkills, Berne 2014. Le premier Championnat suisse des métiers aura lieu dans la ville fédérale du 17 au 21 septembre 2014. Cette grande manifestation sera l'occasion de présenter plus de 130 professions de l'artisanat, de l'industrie et des services. Les jeunes «athlètes» vont concourir dans une septantaine de branches pour briguer le titre de champion suisse. Les SwissSkills Berne 2014 accueilleront pas moins de 1 000 concurrents ainsi que des visiteurs de toutes les régions du pays. Cela me ferait plaisir que vous soyez du nombre!

Je cède maintenant la parole au conseiller fédéral Schneider-Ammann, chef du Département de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) qui va vous présenter sa vision des choses.